

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** PINE T PRO BALL

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** CH-2023-0022

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** CH-0031654-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

PINE T PRO BALL
-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	M2i Biocontrol
	Adresse	370 Route de Caunézil 46140 PARNAC France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	CH-2023-0022	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	CH-0031654-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	26/10/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	22/03/2025	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	M2i Biocontrol
<b>Adresse du fabricant</b>	370 route de Caunézil 46140 Parnac France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	370 route de Caunézil 46140 Parnac France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1923 - Acétate de (13Z)-hexadéc-13-én-11-yn-1-yle
<b>Nom du fabricant</b>	M2i DEVELOPMENT
<b>Adresse du fabricant</b>	Bâtiment ChemStart'Up, Allée le Corbusier 64170 LACQ France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bâtiment ChemStart'Up, Allée le Corbusier 64170 LACQ France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (13Z)-hexadéc-13-én-11-yn-1-yle	(13Z)-Hexadec-13-en-11-yn-1-yl acetate	Substance active	78617-58-0		4,46

### 2.2. Type de formulation

CS: capsule suspension
------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)</p> <p>Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination).</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Professionnel – Confusion sexuelle

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: <i>Thaumetopoea pityocampa</i> Nom commun: Pine processionary moth Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Pine T Pro Ball est un produit utilisé pour la lutte contre la processionnaire du pin ( <i>Thaumetopoea pityocampa</i> ), par confusion sexuelle. Le produit peut être appliqué sur toutes les essences de résineux affectées par la Processionnaire du Pin, en milieu urbain (pin maritime, pin noir d'Autriche, pin d'Alep, pin sylvestre, pin Laricio, cèdre, sapin de Douglas ou cyprès de Lambert, etc...).
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: - Description détaillée: Application des billes à l'aide d'un pistolet lanceur à air comprimé de type paintball  Les billes sont chargées dans le pistolet lanceur à air comprimé au moyen d'un réservoir fermé. Les billes sont tirées au niveau de la canopée des arbres. Sous l'impact, les billes éclatent et le gel est appliqué sur les troncs. Quelques heures après l'application, l'eau contenue dans la formulation s'évapore, pour laisser place à une fine pellicule à peine visible contenant la phéromone qui va alors diffuser dans le compartiment air.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Zones urbaines (bosquets, bande étroite d'arbres, arbres isolés) : 1 bille par mètre de hauteur et par arbre Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Zones urbaines (bosquets, bande étroite d'arbres, arbres isolés) : 1 bille par mètre de hauteur et par arbre.  1 seule application par an.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Trois types de poches sont utilisés selon le nombre de billes dans chacune d'elles. Les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Nombre de billes	Taille des poches (mm)	Épaisseur de chaque couche (µm)
500	300 x 300	PET Alu PE 12/8/140
100	160 x 230	12/8/100
10	200 x 40	12/12/80

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Éliminer le contenu/le récipient partiellement vide comme déchet spécial. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient entièrement vide avec les déchets urbains.

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Pine T Pro Ball doit être appliqué juste avant l'apparition de la Processionnaire du Pin
- L'application est réalisée en zones urbaines, une seule fois par saison avant l'émergence des adultes, à partir de mai ou juin selon les régions et en fonction de la surveillance régionale.
- L'utilisateur doit être préalablement formé à la manipulation du pistolet de paintball.
- Les billes de Pine T Pro Ball doivent être tirées dans la canopée de l'arbre, à une hauteur de plus de 6m ou à défaut, au niveau de la cime de l'arbre. Il est conseillé de viser les faces sud/sud-ouest des arbres, plus appréciées par les chenilles en raison de leur exposition favorable au soleil.
- La répartition des billes dépend de la configuration de la zone à traiter et de son niveau d'infestation. Il est donc important de cibler les bords de la parcelle et les arbres les plus hauts.
- Utilisez le produit les jours sans pluie et si aucune pluie n'est prévue dans les 12 heures suivant l'application.
- Respectez les instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché si le traitement est inefficace.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants pendant toutes les phases d'utilisation (chargement, application et ramassage des billes au sol).
- Pendant l'application, un périmètre de sécurité (environ 10 m) doit être défini et marqué pour éviter la présence du grand public.
- Après l'application en zone urbaine, s'assurer qu'aucune bille ou débris n'est laissé sur le sol.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de symptômes, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

Éliminer le contenu/le récipient partiellement vide comme déchet spécial. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient entièrement vide avec les déchets urbains.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans.

#### 6. Autres informations